

Déroulement d'une journée

° Le petit déjeuner est servi en chambre entre 08h15 et 09h30. Il est suivi d'un temps de toilette.

° Les chambres sont nettoyées tous les jours et un ménage plus approfondi est effectué une fois par semaine. Les résidents peuvent, pendant ce temps, participer à la messe, se promener dans les jardins, aller à la rencontre d'autres résidents...

° Le déjeuner est servi de 12h00 à 13h15 dans la salle à manger principale, entourée de nombreuses baies vitrées offrant une vue sur la Vienne, ou dans les salles à manger d'étage. Il est adapté à chacun (normal, mixé, haché...) et des alternatives sont proposées pour respecter les goûts des résidents.



° L'après-midi est libre : sieste, activités proposées par l'établissement, occupations personnelles... Un goûter est proposé en chambre vers 15h45.

° Une terrasse aménagée permet de profiter en famille de moments ensoleillés autour d'une glace ou d'un café proposés par le Prieuré Gourmand.



° Le dîner est servi vers 18h45 et la soirée est libre. Durant la nuit, une collation peut être servie si le résident en fait la demande.

Suivi Médical

La prise en charge médicale et paramédicale est réalisée par une équipe pluridisciplinaire qui assure tous les jours les soins nécessaires et prend en charge chaque résident de façon personnalisée : suivi médical, soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, soutien à la vie quotidienne (toilettes, repas...).

Chacun est libre du choix de son médecin traitant et des autres professionnels intervenants auprès de lui (kinésithérapeute, orthophoniste...).

Une évaluation de la dépendance est réalisée régulièrement à partir de la grille AGGIR et permet l'ajustement de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA).



**PRIEURÉ DE
SAINT LOUANS**

Etablissement d'Hébergement pour
Personnes Agées Dépendantes
du Prieuré de Saint Louans



37500 CHINON

Tél : 02.47.93.09.94 / Fax : 02.47.98.31.05

Mail : accueil@prieure-stlouans.fr

La communauté des Augustines du Saint Cœur de Marie, par sa vie de charité et d'unité, est appelée à témoigner de l'Amour de Dieu dans le monde. C'est pourquoi les Sœurs et le personnel mettent l'accent sur la dimension relationnelle et l'attention à l'autre dans le respect de la personne.

Le bâtiment est conçu sur trois niveaux et est équipé de quatre ascenseurs. Les façades sud et ouest dominent la Vienne. La maison de retraite dispose de 100 chambres dont quatre pouvant accueillir des couples. 10 chambres sont spécifiquement adaptées pour accueillir, au sein d'une unité spécialisée, des résidents présentant des troubles type Alzheimer.

Un jardin de 1.5 hectares offre aux résidents son panorama magnifique et leur promet des journées agréables à la belle saison.

L'Equipe

La maison de retraite est dirigée par un directeur laïc, en relation étroite avec la Supérieure locale de la Communauté.

L'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée qui met ses compétences au service du bien-être des résidents :

- ° Une infirmière coordinatrice des soins organise la prise en soins quotidienne des résidents.
- ° Un médecin coordonnateur et une psychologue complètent l'équipe d'encadrement.
- ° Une animatrice est présente tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi.
- ° Quatre infirmières, quatorze aides-soignantes, deux aides médico-psychologiques et quinze agents composent l'équipe. Deux équipes de veilleuses, composées de deux aide-soignante et d'un agent de service, s'occupent des résidents la nuit.
- ° La cuisine, gérée et préparée sur place, est prise en charge par la société Elixor, tout comme le service de restauration.
- ° Un agent est en charge de la lingerie .
- ° L'entretien des espaces verts et du potager, qui fournit parfois la cuisine, est assuré par deux jardiniers.
- ° L'accueil, la gestion administrative de l'établissement et l'économat sont assurés par une équipe mixte de religieuses et de laïques.



La vie quotidienne

Le chat de l'établissement, Ciboulette, se ballade au deuxième étage et visite régulièrement les résidents.

Chambres

Toutes les chambres (de 18 à 36 m²) disposent d'une salle de bains et de sanitaires accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Elles possèdent également une prise de téléphone et de télévision. Elles sont équipées d'un appel malade et comportent toutes un lit médicalisé fourni par l'établissement.



Les résidents sont invités à apporter des petits meubles et objets personnels afin de décorer et personnaliser leur chambre et créer un espace de vie convivial.

Dans chaque service se trouve une salle de bain avec douche et une baignoire balnéothérapie accessible par tous, seul ou avec l'aide du personnel.

Linge et vêtements personnels

L'établissement fournit l'ensemble du linge plat (draps, serviettes de toilette, serviettes de table...)

Le linge et les vêtements personnels ne sont pas entretenus par l'établissement mais une solution externe locale peut être proposée.

Culte

Une Chapelle est à la disposition des résidents et ouverte au public lors de la messe quotidienne. Les offices religieux rythment la vie des sœurs et ceux qui le désirent peuvent y participer. Les résidents peuvent également faire appel au ministre du culte de leur choix.



Visites et sorties

Les résidents peuvent recevoir des visites dans leur chambre, dans les salons d'étages ou dans les jardins, aux heures qui leur conviennent et en accord avec les horaires de fonctionnement de l'établissement. Ils peuvent manger avec leurs proches, le midi ou le soir, tout au long de la semaine.

En cas d'absence lors d'un repas, la nuit ou en prévision d'un retour tardif, les résidents informeront les équipes et l'accueil.

La fermeture des portes s'effectue vers 21h00. Après cette heure, la personne signale son arrivée par l'intermédiaire de l'interphone du portail.

Animation et activités

Naturellement, chacun peut organiser sa vie comme bon lui semble, dans le respect des règles de vie en collectivité.

S'il le souhaite, des affiches dans les lieux communs signalent la possibilité de participer aux activités quotidiennes : jeux de société, chants, visite d'enfants, « goûters, fêtes et anniversaires », ludothèque...

Des services externes (coiffeur, pédicure...) peuvent intervenir à la demande du résident.